



CHALLENGE DÉPARTEMENTAL par équipes DE LOIRE ATLANTIQUE

MICROBES - POUSSINS - BENJAMINS

Samedi 21 mai 2016

salle René GAUDIN – rue Marcel de la Provote – COUËRON

Heure limite d'accueil : **9h15**

En cas de problème, le jour de la compétition : 06.33.73.18.27

MARS 2016

Aux responsables des clubs de Loire Atlantique,

Bonjour à tous et merci de lire attentivement cette information,

Le challenge départemental Microbes/Poussins/Benjamins 2016 par équipe aura lieu cette année sur une seule journée **le samedi 21 mai 2016**, à Couëron. (Inscriptions de 8h45 à 9h15)

- il y a deux catégories distinctes, les "benjamins" et les "microbes/poussins", avec pour chacune un classement par équipe :
benjamins = 2003/2004 - poussins = 2005/2006 - microbes = 2007/2008
- les équipes sont proposées par les clubs et devront choisir un nom sympathique, différent de celui du club
- chaque équipe est mixte (fille/garçon) et constituée de 4 grimpeurs de même catégorie pour les benjamins
 - les microbes peuvent être associés à des poussins ou constituer des équipes propres, il existera un classement propres pour les équipes microbes
 - possibilité d'accepter une équipe de 3 grimpeurs, mais si vous engagez 12 compétiteurs de même catégorie, composez 3 équipes de 4, et non 4 équipes de 3 ; pour 6 compétiteurs, composez 2 équipes de 3...
 - en cas d'impossibilité pour former une équipe complète, inscrivez quand même vos compétiteurs. Une équipe interclubs sera constituée avant la compétition. Des propositions de regroupements seront faites aux clubs concernés.
- chaque club doit proposer **1 coach par équipe** qui suivra celle-ci durant toute la compétition
- **chaque club doit fournir au moins 1 assureur et 1 juge - même non expérimenté : parents ou jeunes du club - par équipe engagée** – (Il n'est pas difficile de juger une telle compétition et personne n'est laissé seul à sa table). En cas de problème de recrutement, contactez le responsable : Françoise ROITG - par courriel : francoise.roitg@orange.fr ou par téléphone : 06.33.73.18.27

Vous trouverez, en pièces jointes, une fiche d'inscription individuelle à faire remplir et signer par les parents des compétiteurs, ainsi qu'une fiche "jury" et une fiche "équipes" à compléter par le club.

Faites un envoi groupé des fiches compétiteurs, jury et équipes, par courrier postal, à :

Françoise ROITG – CD 44 FFME – 14 rue du pinier – 44830 BOUAYE

Date limite de réception : vendredi 6 mai 2016

Pour les adhérents FFCAM et tous les compétiteurs n'ayant pas de licence FFME, (ex : grimpeurs en salle privée), les droits d'inscription sont majorés du coût de la licence "temporaire" FFME obligatoire, prise par le CD44. (cf : fiche individuelle)

- chaque compétiteur devra présenter sa licence FFME "compétition" ou UNSS ;
- **les compétiteurs titulaires d'une licence FFME "loisir", FFCAM et ceux n'ayant aucune licence devront impérativement présenter un certificat médical autorisant la pratique de l'escalade "EN COMPETITION".**

Sans ces documents, ils ne pourront pas participer à la compétition.

Merci à tous et à bientôt

Françoise ROITG,

Commission compétitions